

Objet :

Réunion IFSI ARH-DRASS-Universités-Conseil Régional

I. Etat des lieux des réflexions sur les potentiels regroupements

La FHF :

Une réunion régionale a eu lieu pour tenir compte dans les futurs GCS publics des relations IFSI-universités déjà existantes et afin de voir comment la répartition pourrait se faire entre les GCS. Le travail de recensement est avancé, mais il reste encore quelques interrogations pour certains établissements.

La FHF prévoit l'organisation de 7 GCS départementaux.

Lycée Rabelais et IFSI Louise Couvet :

L'IFSI du lycée Rabelais devrait rejoindre un GCS public. Il en va de même pour l'IFSI Louise Couvet dans le 93.

Croix rouge :

La Croix Rouge précise que 2 conventions vont être signées pour 2 IFSI.

AP-HP :

L'AP-HP rappelle que son projet tendrait prioritairement à réaliser un seul groupement de 17 IFSI (sans constitution de GCS) et à aménager les conventions existantes passées avec les 7 universités partenaires.

FEHAP :

La FEHAP fait un état des lieux des réflexions en cours. Elle rappelle que pour le moment tous les IFSI envisagent la constitution d'un groupement FEHAP, soit de manière exclusive, soit en parallèle à l'étude des possibilités d'intégration à un GCS public.

Ainsi, l'existence d'un groupement d'IFSI FEHAP est confirmée, mais le nombre de membres et la forme juridique du groupement sont à l'heure actuelle indéterminés.

Cette situation est justifiée non seulement par les interrogations sur la forme juridique du regroupement et sur sa capacité à pouvoir conventionner avec plusieurs universités, mais aussi par le fait que la décision doit faire l'objet d'une validation par les conseils d'administration.

La DRASS confirme que les groupements peuvent sans aucun problème passer convention avec plusieurs universités. Ainsi sont garanties les coopérations IFSI-

Université existantes, la souplesse des projets pédagogiques et l'organisation d'un enseignement de proximité.

Enfin, la FEHAP rappelle qu'en l'état actuel des réflexions, il est impératif d'associer les IFSI Fehap aux travaux sur la convention constitutive des GCS public.

II. Constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de la convention de GCS public

Composition :

FHF : 3 directeurs d'établissements + 3 directeurs d'IFSI.

FEHAP : 2 représentants (Ellen Hervé + 2^{ème} personne à confirmer).

Lycée Rabelais : 1 représentant

CEFIEC : 1 représentant

ANDEP : 1 représentant

Réunion :

Le Groupe de travail se réunira le 12 novembre à 9h30 à la DRASSIF.

III. constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de la convention type IFSI-Université

Composition :

FEHAP (représentant Fehap : Michèle Foinant).

FHF

Croix Rouge

AP-HP

Un représentant de la conférence des présidents d'université

Un représentant de la conférence des doyens d'université.

Un représentant de l'éducation nationale.

Réunion :

Le groupe de travail se réunira le 3 décembre à 9h30 à la DRASSIF.